

Image not found or type unknown



Convocation a un entretien préalable

Par **steffie80100**, le **07/12/2015 à 10:36**

Bonjour,

Mon conjoint a reçu une convocation à un entretien préalable et l'heure à laquelle (après le travail) il est convoqué l'empêcherai d'aller à son rdv médical avec un chirurgien car il doit se opérer sous peu. Comment doit-il expliquer ça à la Direction? Merci

Par **P.M.**, le **07/12/2015 à 11:46**

Bonjour,

L'entretien devrait avoir lieu pendant les heures de travail et s'il a une preuve du rendez-vous il devrait la présenter à l'employeur pour que l'heure soit modifier ou au moins l'en avertir, s'il le faut par lettre recommandée avec AR...

Par **steffie80100**, le **07/12/2015 à 12:46**

merci pour votre réponse!